

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 2 mai 2022

Date de l'annonce publique : 25/04/2022

Date de la convocation des conseillers : 25/04/2022

### Mode de participation

Présences	STRECKER, échevin ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; KLINSKI, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.	
Visioconférence	Néant.	
Procuration	Néant.	
Absences	JUNGEN, bourgmestre ; FLAMMANG, conseillère.	
Statistiques	Nombre de conseillers présents physiquement	11
	Nombre de conseillers participant par visioconférence	0
	Nombre de procurations données	0
Référence	CC.2022-05-02 - 1.14	
Point de l'ordre du jour	1.14	
Objet	<b>Remplacement à la commission sociale</b>	

### Le conseil communal,

Considérant que suite à la défection de plusieurs de leurs membres les groupes DP et LSAP proposent d'effectuer plusieurs remplacements dans différentes commissions consultatives ;

Vu la proposition du groupe LSAP de nommer à la commission sociale Mme Mélanie Cacao Loureiro en remplacement de Mme Pascale Haine ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

S'agissant d'une nomination au sens de l'article 32 de la loi communale, mais qui n'est pas visée par l'article 19 alinéa 3 de la même loi, il est délibéré en séance publique en ayant recours au scrutin secret ;

Procède par vote secret à la nomination sous rubrique.

Il résulte du procès-verbal du scrutin secret que :

Mélanie Cacao Loureiro a obtenu onze voix sur onze (11/11)

Madame Mélanie Cacao Loureiro, demeurant à Berchem, est nommée membre de la commission sociale.

Elle remplace Mme Pascale Haine.

■

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mardi 17 mai 2022

Le bourgmestre,



Le secrétaire,

